

Finances

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Si c'est là le genre de faits qu'il va nous opposer, j'espère qu'il saura bien s'expliquer là-dessus, car nous avons injecté 3 milliards de dollars dans l'économie canadienne, c'est-à-dire plus que tout autre pays occidental. Moins de six semaines après cela, l'opposition nous recommandait d'injecter encore 2 milliards dans l'économie. Voilà bien la proposition la plus irresponsable que j'aie entendue depuis des années.

[Français]

Comment est-il possible, monsieur le président, en six semaines, de décider des coupures d'impôt sur le revenu ou sur les corporations que nous avons offertes à partir du premier janvier? Comment est-il possible également de croire que déjà le chef de l'opposition (M. Clark) puisse juger que les effets ne se font pas sentir dans l'économie canadienne? Au même moment le président des États-Unis, M. Carter, propose des coupures d'impôt probables de 25 milliards de dollars, au cours de l'année 1978, après que le Sénat les aura approuvées. Généralement on multiplie ou on divise les deux rapports par 10, ce qui veut dire que nos stimulations sont beaucoup plus élevées que celles proposées par le président Carter. Au surplus, dans les propositions du président Carter, on oublie de dire qu'il vient à peine d'augmenter les impôts pour la sécurité sociale et ceux sur les produits énergétiques de telle façon que la stimulation nette dans l'économie américaine, si la proposition du président Carter est acceptée, ne serait que d'environ la moitié de ce qu'il propose. Il est donc très facile de conclure qu'au Canada, avec les propositions qui ont pris effet le premier janvier 1978, nous avons stimulé l'économie deux fois plus que celle des États-Unis.

Et la performance de l'économie canadienne commence à prendre la tournure que nous espérons. Dans les deux derniers quarts de 1977—les chiffres seront publiés bientôt—la croissance annuelle nette de l'économie canadienne a été de 5 p. 100. Pour le premier trimestre de 1978, nous ne le savons pas, nous n'en sommes qu'au milieu de février. Mais pour les mois de janvier et de février, de façon à soutenir la croissance, nous avons coupé les impôts sur le revenu de 700 millions de dollars pour maintenir et augmenter le pouvoir d'achat des Canadiens pour les deux premiers mois de l'année. Dans le secteur des compensations, par exemple, les Canadiens commencent à réaliser qu'il faut essayer de réduire les demandes à l'intérieur de l'économie canadienne, et les compensations...

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre l'honorable ministre des Finances...

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

M. Chrétien: Puis-je poursuivre, monsieur l'Orateur? J'espère que les députés voudront m'entendre encore un peu plus longtemps.

[Français]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Il ne semble pas y avoir consentement unanime de la Chambre.

[Traduction]

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous serions heureux de permettre au ministre de poursuivre s'il nous jurait de ne pas s'écarter du sujet.

[M. Chrétien.]

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Puis-je poursuivre, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur adjoint: Quelques députés de l'arrière-ban ont dit «non».

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est du tic au tac.

Une voix: Simma a dit non.

Mme Holt: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je m'élève contre le comportement non parlementaire du chef du NPD. Il a fait un pied de nez à quelqu'un de ce côté-ci. Je crois qu'il doit des excuses à l'ensemble de la Chambre. Pour un chef de parti, le fait d'être assez puéril pour faire des pieds de nez est absolument contraire aux usages du Parlement. Tous les ministériels l'ont vu.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. J'ai déjà assez de difficulté à juger de l'à-propos des commentaires des députés sans avoir à me prononcer sur leurs gestes.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour la même raison. Je vous ferai respectueusement remarquer, Votre Honneur, que cela vaut mieux que de voir le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) se curer le nez.

Une voix: Et voilà pour le NPD.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du ministre des Finances (M. Chrétien) et j'ai été particulièrement frappé par ce qu'il a dit au début, à savoir qu'il ne voyait pas en quoi la valeur actuelle du dollar canadien était alarmante.

Si ma mémoire est fidèle, le ministre a dit qu'en octobre, la valeur du dollar était pratiquement la même, de telle sorte que, selon lui, il n'y a pas de raison de s'alarmer. Permettez-moi de faire une ou deux observations à ce sujet. D'abord, si le ministre ne voyait pas de crise, pourquoi a-t-il annoncé hier soir des emprunts de capitaux étrangers d'un montant encore indéterminé? Pourquoi a-t-il annoncé, par la même occasion, qu'il comptait pour la première fois, retirer une partie de la ligne de crédit de 1.5 milliard de dollars établie en octobre dernier pour soutenir le dollar?

● (2112)

Si le ministre ignore, en toute honnêteté, que le dollar est en état de crise au pays, alors j'ai raison de m'alarmer encore plus maintenant qu'au début du débat. Qu'un ministre des Finances vienne nous dire «Quelle crise?», sans admettre qu'entre septembre 1977 et la fin de janvier, il a fait perdre à nos réserves 447 millions de dollars, cela, à mon avis, est impardonnable. Que ce même ministre des Finances vienne à la Chambre y dénaturer les faits comme il se l'est permis ce soir, sans révéler qu'outre les 447 millions de dollars de nos réserves perdus à la fin de janvier, jusqu'ici en février on a perdu 500 millions de plus, et qu'il nous demande «Quelle crise?» est aussi impardonnable. La crise, c'est que nos réserves ont été dépouillées à un niveau inacceptable comparativement aux réserves des autres grands pays industrialisés. C'est ça la crise. Le ministre le sait bien mais il n'a pas fait preuve de franchise envers les Canadiens ni envers la Chambre ce soir.